une variété de troubles neurologiques et psychiatriques. Il vise à mettre au point des méthodes d'identification et d'analyse d'un groupes de substances, les amines, qui jouent un rôle dans des maladies telles que la maladie de Parkinson, la schizophrénie et la dépression nerveuse.

Au cours de ses travaux antérieurs, le Dr Boulton a étudié ces mêmes substances dans les fluides de l'organisme humain. Le spectromètre de masse lui permettra d'élargir le champ de ses recherches au tissu cébrébral. En raison de sa haute définition, l'instrument permet d'isoler des substances dont la différence de masse est de l'ordre de dix parties par million et de calculer la composition atomique précise d'une substance.

Le Dr Boulton a précisé, lors d'une entrevue, qu'il cherche à déterminer la distribution des amines dans le cerveau et dans les cellules en particulier, et comment cette distribution est modifiée par certaines drogues. Il veut également étudier la synthèse et la dégradation de ces amines.

SUCCÈS DES FABRICANTS ONTARIENS

Les fabricants ontariens s'attendent d'accroître leur chiffre d'affaires de 38 millions de dollars au cours des deux prochaines années, grâce aux contacts pris et aux négociations engagées à l'occasion du récent Manufacturing Opportunities Show (Salon des nouveautés de la fabrication) tenu en octobre à Toronto.

Les pièces et les éléments de rechange représentent 17 millions de ce montant, les nouveaux produits fabriqués sous licence ou aux termes d'entreprises conjointes, 14 millions, plus un million de dollars environ au titre de commandes passées à des sous-traitants; le solde se compose des investissements estimatifs requis pour l'agrandissement des installations de production.

Une société suisse négocie actuellement avec trois sociétés ontariennes les dispositions concernant deux entreprises conjointes et un contrat de fabrication sous licence, pour un montant de 3 millions de dollars.

Dans le cadre d'une entreprise conjointe, une société allemande et deux sociétés ontariennes s'entendraient pour la construction d'une usine de fabrication dans la province de l'Ontario.

Plus de 30 sociétés ontariennes sont intéressées à conclure une entente avec une société australienne pour la fabrication sous licence de silencieux en acier inoxydable, dont la production éventuelle s'élèverait à 5 millions de dollars par an en Ontario seulement.

Des fabricants d'outils ont fait de nombreuses offres de fabrication sous licence à l'inventeur ontarien d'un outil unique, l'"angle-vise."

L'inventeur ontarien d'un procédé breveté dans le domaine de la construction négocie actuellement non seulement avec des sociétés canadiennes, mais aussi avec les représentants de sociétés américaines et japonaises, en vue de l'exploitation sous licence du procédé.

Quelque 60 industriels invités ont manifesté beaucoup d'intérêt pour un "coiffeur guard", inventé et breveté par l'une des nombreuses femmes inventeurs qui exposaient au Salon.

La société Xerox du Canada a également connu des succès et obtenu des commandes locales au montant de \$75,000 pour des composantes de machines de bureau, plus des commandes s'élevant à \$200,000 à remplir au cours de l'année.

ENTRETIENS SUR LA SÉCURITÉ EN EUROPE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé récemment que le Canada, de concert avec des pays amis et alliés, a pris deux mesures importantes qui permettent de franchir une nouvelle étape dans le processus permanent des négociations dont l'objet est d'atténuer les tensions et d'accroître la sécurité et la coopération en Europe et dans le monde.

La première de ces mesures consistait à accepter une invitation lancée par le Gouvernement de la Finlande à tous les États européens, au Canada et aux États-Unis, les conviant à des entretiens préparatoires multilatéraux sur la question de la tenue d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Ces entretiens ont commencé le 22 novembre à Helsinki. Le Canada y sera représenté par son ambassadeur, M. Ernest Côté.

Le Canada a pour objectif d'établir s'il existe un terrain d'entente commun suffisant pour permettre d'espérer qu'une conférence produirait des résultats satisfaisants.

La seconde mesure complémentaire a été l'invitation officielle adressée par le Canada, de concert avec les Gouvernements de la Belgique, de la République fédérale d'Allemagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne, à la Hongrie et à l'URSS de participer à des entretiens d'exploration sur les réductions mutuelles visant l'équilibre des forces en Europe centrale. En outre, le Gouvernement de la République fédérale a lancé la même invitation à la République démocratique d'Allemagne. On se propose d'entamer ces entretiens, le 31 janvier 1973, en un lieu qui reste encore à déterminer.

On espère que ces deux mesures distinctes, mais connexes, donneront lieu à deux rondes parallèles de négociations qui pourraient conduire à un accroissement de la détente et à une réduction de la confrontation militaire en Europe. En raison de l'intérêt qu'il porte à la sécurité et à la stabilité de l'Europe ainsi qu'à la collaboration avec les pays européens, le Canada participera pleinement à ces négociations et s'efforcera d'assumer un rôle actif afin d'en assurer l'heureux dénouement.